



Hennessy

RAPPORT DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
2020 - 2021





Hennessy publie son premier rapport Développement Durable, un outil formidable pour explorer la Maison dans toutes ses composantes, de la vigne au flacon et rencontrer les acteurs de sa transformation.

Plus de 250 ans d'histoire et un élan permanent vers l'avenir ont façonné l'Esprit Maison et notre recherche d'excellence.

Depuis plus de 30 ans, les femmes et les hommes de la Maison ouvrent des chemins de progrès pour diminuer nos impacts environnementaux et renforcer notre contribution sociétale. Je souhaite d'ailleurs profiter de ces lignes pour les remercier et saluer toutes les initiatives : les bonnes pratiques de viticulture durable et l'implication de nos partenaires dans nos recherches, le pilotage rigoureux de nos consommations énergétiques dans un contexte de développement de l'activité, les innovations sur l'énergie renouvelable avec le biogaz pour nos distilleries, la transition vers un transport plus écologique et le projet inspirant du cargo à voiles, mais aussi toutes les actions de solidarité locales témoignant de notre attachement au pays Cognacais. C'est pour amplifier ces actions et accélérer nos engagements que j'ai souhaité créer une Direction du Développement Durable au sein du Comité de Direction de la Maison.

2020 aura également marqué le lancement de notre engagement en faveur des forêts qui, en plus de participer à l'excellence de nos produits, abritent 80 % de la biodiversité terrestre, contribuent à régénérer les sols, ralentissent les effets du dérèglement climatique et concourent au développement harmonieux des communautés : à Cognac près de nos vignes, mais aussi dans le monde entier, où nous nous engageons sur 10 ans à préserver et régénérer les écosystèmes forestiers.

L'autre temps fort de l'année aura été la rédaction minutieuse de notre Raison d'Être. A l'instar d'une Constitution, ses principes valorisent ce qu'est Hennessy, profondément, et dessinent l'entreprise que nous souhaitons être. Elle clarifie ce en quoi nous croyons et ce que nous portons, collectivement. Telle une boussole, elle doit guider nos actions. Elle nous engage à cultiver le meilleur pour un monde plus durable.

Bonne lecture !

Notre raison d'être	5
Notre stratégie développement durable	6
Nos dates clés	8

Viticulture & Sols vivants 10

Viticulture durable	12
Promotion de la biodiversité	14

Production & Climat 18

Énergie et transports	21
Éco-design des produits	24
Éco-design des bâtiments	26

Société & Engagements 28

Diversité et inclusion	30
Consommation responsable	31
Soutien aux communautés	32

Indicateurs clés 2020	34
-----------------------	----



Quand on vient de si loin, dans l'histoire des générations qui nous ont précédés.

Que depuis plus de 250 ans des hommes et des femmes vendangent, distillent et exportent les cognacs de la Maison Hennessy aux quatre coins du monde.

Que notre comité de dégustation accueille sa 8^e génération de Maîtres Assembleurs, qui se transmettent oralement depuis des siècles une connaissance immémoriale, inestimable.

Quand on vient de si loin, dans les sillons de cette terre du Jurassique.

Que pendant des centaines de millions d'années, la terre s'est constituée, nourrie, transformée pour offrir ces sols argilo-calcaires, ocres et caillouteux du pays Cognacais.

Quand on vient de si loin, comment ne pas vouloir aller, demain, plus loin encore ?

Que ses écosystèmes naturels, sa biodiversité, saisons après saisons, continuent de nourrir et de régénérer.

Quand on vient de si loin, pour celles et ceux qui découvrent nos eaux-de-vie.

Que par la seule dégustation de nos eaux de vie, des communautés diverses et éloignées, se connectent émotionnellement à notre terre, nos savoir-faire, notre goût d'un art de vivre séculaire.

Que de ce petit bout de terre, nous diffusons encore et toujours la même émotion sublime quels que ce soient le continent, le pays, le lieu où nos cognacs sont dégustés.

Notre raison d'être

De génération en génération,
nous créons des **cognacs d'exception**,
issus de la **rencontre d'une nature unique et du talent des Hommes**,
servis aux quatre coins du monde.

Cet esprit de conquête nous pousse toujours à **investir l'avenir en cultivant le meilleur**.

Animés par une recherche inlassable d'excellence, nous nous engageons à :

- 1 Associer la préservation de la terre et du climat à toutes nos décisions,
- 2 Innover sans cesse tout en transmettant l'essentiel,
- 3 Assembler les talents dans notre aventure collective,
- 4 Partager une dégustation riche de sens,
- 5 Embrasser toutes les cultures du monde.



Notre stratégie développement durable

La Maison fait corps, dans une aventure collective qui vient de loin et qui voit loin. Cet engagement initié il y a plus de 30 ans et la volonté d'agir de nos équipes se retrouvent dans les 3 piliers de notre démarche de responsabilité. Nous nous sommes fixés d'atteindre les objectifs de nos différentes ambitions d'ici 2030.



VITICULTURE & SOLS VIVANTS

AMBITION

DEVENIR UNE RÉFÉRENCE DE PRATIQUES VERTUEUSES DE L'INDUSTRIE VITICOLE & RÉGÉNÉRER **50 000 HECTARES** DE FORêTS.



PRODUCTION & CLIMAT

AMBITION

VISER LA TRAJECTOIRE 1.5° EN **RÉDUISANT DE 50 %** NOS ÉMISSIONS VS 2019*.



SOCIÉTÉ & ENGAGEMENTS

AMBITION

FAIRE DE HENNESSY UN **LABORATOIRE D'INNOVATIONS SOCIALES**.

ENGAGEMENTS

- 1** **RÉDUIRE LES INTRANTS CHIMIQUES**
100 % de nos partenaires certifiés CEC en 2025
- 2** **PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ & L'AGROFORESTERIE**
1000 km de haies plantées en Charente
- 3** **RÉGÉNÉRER LES FORêTS**
50 000 hectares de forêts régénérées dans le monde

ENGAGEMENTS

- 1** **RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES**
Énergie 100 % renouvelable d'ici 2023
- 2** **PROMOUVOIR LES TRANSPORTS PROPRES**
< 0,5 % de transport aérien et pionnier dans les transports bas carbone
- 3** **ÉCO CONCEVOIR LES PACKAGING ET POSM**
100 % de nos nouveaux produits seront éco designés en 2028
- 4** **AGIR AVEC TRANSPARENCE**
Lancement de la plateforme digitale en 2022

ENGAGEMENTS

- 1** **PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION**
- 2** **SOUTENIR LES COMMUNAUTÉS :**
localement à Cognac et à l'international
- 3** **PROMOUVOIR LA CONSOMMATION RESPONSABLE**



La parole à...

SANDRINE SOMMER, DIRECTRICE DÉVELOPPEMENT DURABLE HENNESSY & MOËT HENNESSY



À mon arrivée, j'ai été impressionnée par les nombreuses actions existantes, mais surtout par l'implication, la motivation et l'énergie des équipes : j'ai retrouvé le fameux esprit pionnier de la

Maison sur les sujets de transition écologique et sociale.

Ma mission consiste à capitaliser sur toutes ces initiatives environnementales, sociales et sociétales, de les structurer dans une démarche globale et cohérente et de construire une feuille de route avec des objectifs ambitieux fixés à 2030. Ce programme s'inscrit de manière cohérente dans LIFE 360, le programme environnemental de LVMH.

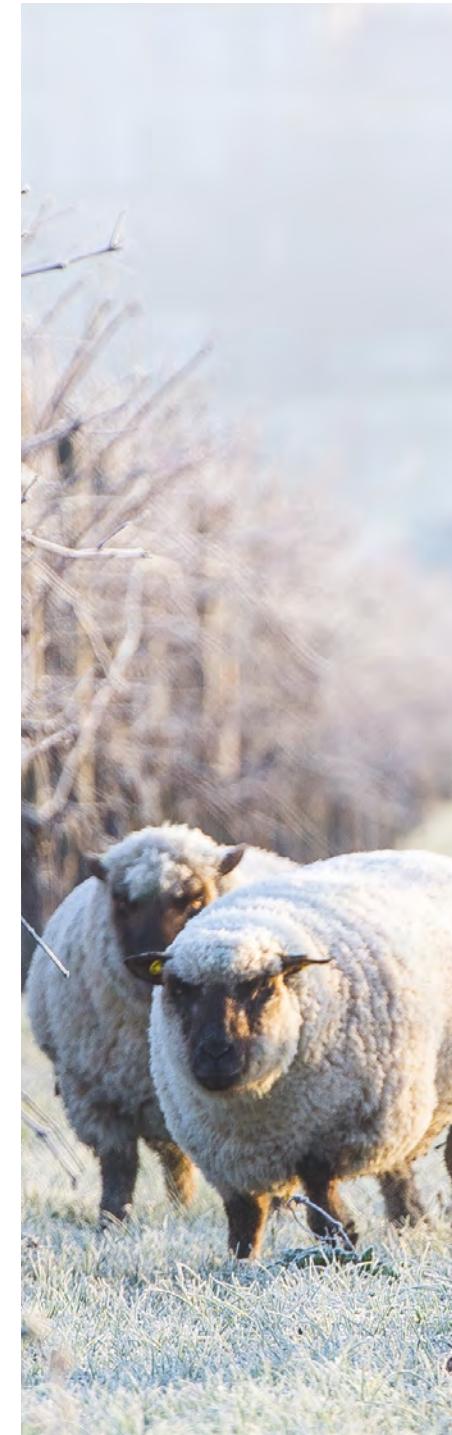
Ayant la chance de piloter le développement durable à la fois pour Hennessy et Moët Hennessy (la branche Vins & Spiritueux de LVMH), je mesure d'autant plus combien l'engagement ambitieux que nous avons pour Hennessy va permettre de montrer la voie et créer une saine émulation pour l'ensemble de notre activité. ■

LIFE 360, LE PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL DE LVMH

« Une nouvelle alliance entre la nature et la créativité »

Doté de plans d'action stratégiques, LIFE 360 devient la nouvelle boussole environnementale du Groupe pour les dix ans à venir, articulé autour des 4 piliers suivants : la circularité créative, la traçabilité, la biodiversité et le climat.

Nos dates clés



La parole à...

SOPHIE GOURBAT,
RESPONSABLE SÉCURITÉ &
ENVIRONNEMENT



J'ai la chance de travailler sur la protection de l'environnement dans cette belle Maison depuis 2003 et je suis fière aujourd'hui de voir toutes les initiatives réunies dans ce premier rapport de développement durable.





Viticulture & Sols vivants

Notre ambition :

Devenir une référence pour ses pratiques vertueuses dans le milieu viticole et régénérer 50 000 hectares de forêts dans le monde.

La qualité de nos cognacs dépend directement de la qualité du raisin, des vignes et de la terre où elles sont cultivées.

Nous savons aujourd'hui qu'en transformant nos pratiques, nous participons à la fertilité naturelle et à la résilience des sols, ce qui est indispensable face aux conséquences du dérèglement climatique.

Toutes **nos initiatives vont dans ce sens** : s'appuyer sur les certifications environnementales adaptées à notre viticulture pour en diminuer les impacts, limiter les intrants, rechercher des solutions alternatives naturelles ou encore mener des expérimentations d'agroforesterie pour **favoriser la biodiversité**.

Les sols étant naturellement **interconnectés**, ces actions n'auront d'impact significatif que si elles sont menées de manière collective avec l'ensemble de nos partenaires viticulteurs. C'est tout le sens de notre travail avec eux, avec une finalité partagée : **cultiver l'avenir** et transmettre des sols en pleine santé aux générations qui nous suivront.

Résultats & Objectifs

RÉSULTATS SUR NOTRE VIGNOBLE

- **180 hectares pilotes certifiés HVE et Certification Environnementale Cognac (CEC)** en 2018, 100 % pulvérisations confinées et HVE depuis 2016, Ferme de référence du réseau Dephy depuis 2011
- **Plus de 25 % de la surface utile en infrastructures agro-écologiques** dont 685 m de haies arbustives
- **Des jachères utiles** sur les parcelles en attente de replantation : entre 10 et 15 ha chaque année
- **Utilisation généralisée** des couverts végétaux
- **30 moutons** en éco-pâturage sur 7 hectares

OBJECTIFS

2021

Projet d'agroforesterie sur notre vignoble avec la plantation de **5300 individus** et de près de 30 essences d'arbres différentes sur plus de **4 kilomètres de haies** répartis sur un îlot de vigne de **60 hectares**

o **herbicide** dans notre vignoble Hennessy

2030

Plantation de **500 kilomètres de haies** d'ici 2025 et **1000 kilomètres** d'ici 2030 au sein de l'AOC Cognac

Régénération de forêts sur **50 000 hectares** en France et à l'international

Viticulture durable

Depuis plus de 30 ans, les équipes Hennessy travaillent à réduire l'impact de la viticulture. La Certification Environnementale Cognac & HVE a été construite avec des exigences spécifiques à notre vignoble. Son obtention implique un grand nombre de démarches administratives et, forts de l'expérience acquise sur notre propre vignoble, nous avons souhaité accompagner nos viticulteurs partenaires dans l'obtention de cette certification. En parallèle, la Maison a lancé le projet « Cap o herbicide », co-construit avec 16 viticulteurs de l'AOC cognac, dont l'objectif est de bannir l'utilisation d'herbicides chimiques des 33 000 ha des exploitations qui fournissent la Maison, nous visons une réduction globale et notable des intrants phytosanitaires.

VITICULTURE DURABLE ET CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE COGNAC (CEC)

La viticulture durable regroupe les pratiques essentielles de préservation des sols, de l'eau, de l'air, de l'énergie, de la biodiversité, de l'entretien, ainsi que la valorisation des paysages.

La CEC a été initiée en 2016 par les viticulteurs et les Maisons de Cognac au sein du BNIC*. Concrétisant la démarche de la région Cognac vers une viticulture durable, elle vise à faire des viticulteurs les acteurs des évolutions liées au changement climatique et aux nouveaux enjeux sociétaux : respect de l'environnement et du voisinage et santé du consommateur. Elle est fondée sur un référentiel de conformité réglementaire (local phytosanitaire, plateforme de lavage, traitement des effluents organiques et phytosanitaires) et de pratiques vertueuses (fertilisation, protection du vignoble, biodiversité).



La parole à...

FLORENT MORILLON,
DIRECTEUR DES AFFAIRES
INSTITUTIONNELLES



La viticulture durable est la seule stratégie capable de pérenniser la filière.

L'évolution de notre organigramme montre la place de plus en plus stratégique que nous donnons à la viticulture durable. La Direction Amont, que je dirigeais jusqu'en 2020, a été scindée en deux : une Direction commerciale et une Direction Vignes & Vins, spécifiquement chargée de la viticulture durable. Pour ma part j'œuvre au sein de l'interprofession pour emmener toute la filière vers une viticulture plus durable, seule capable de pérenniser la filière. C'est ainsi que nous avons réussi à faire adopter l'engagement que tous les viticulteurs de la filière Cognac soient certifiés Certification Environnementale Cognac d'ici 2030. De notre côté, nous avons obtenu cette certification dès 2018. Tous les viticulteurs n'en sont pas au même stade de pratiques. Mais la prise de conscience est là. En tant que leader, notre rôle est d'être exemplaires, notre mission de montrer la voie. ■



Adapter et transformer notre modèle de production est un enjeu majeur pour la pérennité et la transmission de notre patrimoine végétal.

Pour 2021, vous vous êtes donné l'objectif « o herbicide » sur votre vignoble. Que mettez-vous en place pour l'atteindre ?

Cet objectif s'inscrit dans la démarche du plan Ecophyto qui vise à réduire de 50 % les intrants phytopharmaceutiques auquel nous avons participé dès 2011 en intégrant le réseau des fermes Déphy. Tout a commencé avec l'utilisation de la pulvérisation confinée en 2012, qui réduit de 30 à 40 % les produits de protection de la vigne.

Nous avons ensuite testé et mis en pratique des alternatives naturelles telles que la confusion sexuelle, et l'utilisation de produits de biocontrôle. Enfin, en 2018, nous avons souhaité aller plus loin en bannissant l'utilisation des herbicides.

MATHILDE BOISSEAU, DIRECTRICE VIGNE ET VIN

Une transition sur trois ans, combinant deux approches :

1. L'innovation technologique : en partenariat avec Naïo Technologies, spécialiste des robots agricoles, nous développons TED, un robot enjambeur pour le désherbage mécanique des vignes.

2. Sur le plan technique, nos conseillers terrain répondent de manière personnalisée aux sollicitations des viticulteurs par des visites ou la mise en relation avec des experts adaptés. Des forums, des groupes de travail thématiques ou des démonstrations d'équipements sont organisés sur nos propres vignobles.

3. Nous organisons régulièrement des réunions techniques et diffusons une newsletter mensuelle. Notre guide de référence sur la viticulture durable et des fiches techniques sont aussi à disposition.

Nous proposons également des formations ciblées : normes et bonnes pratiques de rinçage, collecte et traitement des effluents organiques et phytosanitaires. ■

Après les expérimentations, comment accompagnez-vous vos partenaires viticultrices dans la mise en œuvre des résultats ?

Nous leur proposons un accompagnement à la fois individuel et collectif, qui peut prendre trois formes.

1. Dans le cadre de la certification environnementale Cognac/HVE, nous finançons l'accompagnement collectif réalisé par des animateurs accrédités tels que les chambres d'agriculture et

INFOS CLÉS

- 1 600 partenaires viticultrices sur 33 000 ha
- Un vignoble Hennessy en propre (SODEPA) : 180 ha certifiés (2016 : Certification Haute Valeur Environnementale de niveau 3, option A (HVE3), 2018 : Certification Environnementale Cognac (CEC))

ENGAGEMENTS

- 2021 : 100 % des partenaires Hennessy engagés dans une démarche de certification CEC
- 2025 : 100 % des partenaires Hennessy certifiés CEC
- 2028 : 0 herbicide pour l'ensemble des partenaires Hennessy
- 2030 – objectif du BNIC : 100 % des viticultrices de l'AOC Cognac certifiées CEC

MODÈLE

2012

Initiation de la pulvérisation confinée

2015

Interdiction de désherbage en plein (contrat Hennessy)

2016

100 % du vignoble Hennessy est traité en confiné

Promotion de la biodiversité

Convaincus de la nécessité d'aller plus loin que le référentiel CEC dans la protection des sols et l'amélioration de leur fertilité, nous nous sommes engagés dans plusieurs programmes de biodiversité. Ces dispositifs, qui valorisent notre patrimoine végétal, nos paysages et nos sols, s'avèrent aussi très fédérateurs, pour les viticulteurs et leur voisinage. Cette orientation se traduit par trois grandes actions.



Nos projets de promotion de la biodiversité sur notre vignoble

Permettre au sol de **respirer** est un principe essentiel pour favoriser le développement de la **biodiversité**. C'est pourquoi nous semons des jachères expérimentales fleuries de plusieurs hectares sur les parcelles de vignes arrachées. L'utilisation de **couverts végétaux** avec des espèces telles que l'avoine, le trèfle, la luzerne ou la moutarde permet aussi d'améliorer considérablement la structure des sols et leur activité biologique. Parmi ses actions en faveur de la biodiversité, la Maison Hennessy a lancé depuis 2020 **l'éco-pâturage sur ses vignobles** : deux troupeaux de moutons Shropshires et de brebis d'Ouessant arpentent les rangs de vigne jusqu'au printemps. Cette technique d'entretien écologique favorise la préservation et le développement de la biodiversité et de la vie du sol.

Promouvoir la biodiversité sur l'ensemble de nos sites et de notre région

Sur le territoire reliant les sites de Haut Bagnolet à Bas Bagnolet, nous avons engagé un programme de régénération forestière qui s'étend sur 1,6 ha. Nous avons également initié la plantation de la première micro-forêt Hennessy au Pré Dinât, dont la diversité des essences est bien supérieure à une forêt habituelle. Nous avons lancé un large programme de mécénat de 5 ans avec l'ONF afin d'entretenir 5 hectares par an de la forêt de la Braconne. En 2020, nous avons engagé un projet d'**Agroforesterie viticole** en restaurant des corridors écologiques entre nos différents réservoirs de biodiversité. Pour cela, nous avons initié la **replantation de haies** sur une surface de **60 ha de vignes**. Nous avons aussi implanté des **haies arbustives** en bordure de routes, d'habitations ou de parcelles, ou intercalées entre les îlots de vigne.

Participer à la régénération des forêts à l'international

La Forêt fait partie des engagements forts de la Maison Hennessy. Et cet engagement ne date pas d'hier car la Maison nourrit un rapport tout particulier avec le bois de chêne, un « élément » capital dans l'élaboration du cognac. En 2020, la Maison décide de s'engager plus largement pour la régénération des forêts, **en partenariat avec Reforest'Action**. Ensemble nous souhaitons participer à régénérer les forêts là où elles en ont besoin et là où nous opérons. Dès 2021 des projets d'envergure vont voir le jour au Kenya, en Afrique du Sud, au Nigéria, en Chine et plus particulièrement en Mongolie intérieure et aux USA, dans l'Oregon. Convaincu de la nécessité d'une action collective pour aller plus loin, Laurent Boillot impulse la **création du mouvement Imagine**, qui invite les femmes et les hommes en entreprise à financer la préservation ou la régénération de forêts à très grande échelle.

INFOS CLÉS

LES PROJETS DE PROMOTION DE BIODIVERSITÉ SUR NOTRE VIGNOBLE

- **12 %** du vignoble en jachère utile
- **70 %** du vignoble enherbé

OBJECTIFS

PROJET D'AGROFORESTERIE

- Un îlot de vigne de 60 ha
- Plus de 4 000 mètres linéaires de haies et drèves paysagères
- Plus de **5 300** individus plantés

EN COURS

LES AUTRES PROGRAMMES

- Étude biodiversité et bioclimatique de replantation de haies
- + de 25 % de la Surface Utile en Infrastructures agro-écologiques : haies, jachères fleuries, arbres...
- **25 hectares de forêts régénérées** en partenariat avec l'ONF dans la forêt de la Braconne d'ici 2025
- **580 m²** de forêts créées grâce à la micro-forêt au Pré Dinât



POURQUOI L'AGROFORESTERIE ?

En alliant production et protection de l'environnement, l'**agroforesterie augmente et concentre la biodiversité au cœur de notre vignoble**. Ces dispositifs contribuent à la biodiversité des sols en favorisant l'aération, le drainage, la vie microbienne, les vers de terre et la microfaune, autant d'auxiliaires de culture qui apportent des **nutriments essentiels au sol**. De nombreux paramètres sont à l'étude tels que l'effet d'ombrage ou l'effet brise-vent. Ils captent aussi le **carbone** et le stockent dans les sols, ce qui enrichit l'humus en matière organique. Ils contribuent à la biodiversité aérienne en constituant des **abris pour les oiseaux**. Ils contribuent enfin à l'**amélioration de nos paysages** en retournant à des configurations paysagères anciennes diversifiées et peuvent servir de refuges à la biodiversité fonctionnelle.

NOTRE ENGAGEMENT DANS LA RECHERCHE

En tant que leader sur notre territoire, notre rôle est d'amener l'ensemble des viticulteurs à adopter des pratiques toujours plus vertueuses. Pour cela, nous avons fait de notre site de La Bataille un site pilote d'expérimentations pour accompagner nos partenaires viticoles.

Nous menons plusieurs programmes de recherche :

- Chaire GTD Free : recherche sur les maladies du bois principales causes d'improductifs en Charente, un programme de recherche ambitieux en partenariat avec l'INRAE de Bordeaux regroupant 25 chercheurs ayant pour objectif de comprendre les mécanismes biologiques des champignons impliqués dans les maladies du bois et d'étudier l'influence des pratiques culturale avec notamment la Taille de la vigne.
- Étude sur les nouveaux cépages : la Maison teste en collaboration avec le BNIC de nouvelles variétés résistantes, issues de vignes sauvages naturellement présentes dans le milieu, afin de diminuer l'usage des intrants phytosanitaires.

avec le financement d'une thèse de doctorat visant à déterminer les capacités d'adaptation à la sécheresse des différents cépages.

L'ENGAGEMENT D'HENNESSY SUR LA RÉGÉNÉRATION DE FORÊTS



Nous sommes très exigeants en ce qui concerne la sélection des bois pour nos fûts.

Hennessy, c'est un parc de plus de 500 000 fûts en chêne qui vieillissent la plus importante réserve d'eaux-de-vie de cognac au monde. Ces fûts sont conservés le plus longtemps possible (parfois jusqu'à 50 ans) tant qu'ils peuvent contribuer qualitativement au bon vieillissement de nos eaux-de-vie.

Chaque année, les besoins de la Maison sont de l'ordre de 30 000 fûts ce qui représente l'équivalent de 560 hectares de

chênaies. L'exploitation de ces arbres se fait par cueillette pour éviter au maximum les coupes rases. Ce mode d'exploitation permet d'assurer une régénération naturelle de la forêt par trouées de lumière. Nous sommes très exigeants en ce qui concerne la sélection des bois pour nos fûts. Nous utilisons exclusivement des bois de chênes français, de type Limousin, issus de forêts gérées durablement.

Hennessy est propriétaire d'une forêt de chênes de 456 ha située à 40 km de Bourges qui figure parmi les pionnières de la certification PEFC en France. ■*

La parole à...

BENOIT GINDRAUD,
EXPERT QUALITÉ EAU-DE-VIE,
VIEILLISSEMENT ET TONNELLERIE



LAURENT BOILLOT,
PRÉSIDENT DE
HENNESSY

Entretien croisé



STÉPHANE HALLAIRE,
PRÉSIDENT DE
REFOREST'ACTION

Quel est le lien entre Hennessy et la forêt ?

L.B : « La Maison est intimement liée à la forêt. D'abord, lors de l'étape essentielle du vieillissement, c'est la rencontre entre le bois de chêne des barriques et les eaux-de-vie qui donne naissance à nos cognacs. Pour garantir la ressource en bois et l'approvisionnement de 30 000 barriques chaque année, nous investissons dans la gestion durable des forêts. La Maison est d'ailleurs propriétaire, depuis 50 ans, d'une forêt dont la gestion raisonnée et l'équilibre de la biodiversité constituent un axe essentiel

de notre programme de développement durable. La forêt est l'écosystème le plus riche pour la biodiversité : elle fournit protection et nourriture aux oiseaux, insectes et petits animaux, elle contribue à la fertilité des sols et à l'équilibre écologique des territoires. »

S.H : « Sachant que les plus grands crus de cognac tirent leur goût délicat et rond notamment du bois des fûts de chêne charentais, le projet que nous a confié la Maison sur son site de Bagnolet en Charente, pour la plantation d'une micro-forêt de 4 500 arbres, avec une

diversité d'essences dont majoritairement des chênes, est effectivement cohérent. »

Pourquoi avoir choisi de régénérer des forêts ailleurs qu'en France ?

L.B : « La particularité de Hennessy est d'être dégustée partout dans le monde. Il paraissait donc logique que l'action de la Maison se déploie dans les pays avec lesquels elle est en connexion. Nous nous engageons pour la préservation des ressources naturelles et la protection de l'environnement de manière globale. Le dérèglement climatique et la chute de la biodiversité

sont des enjeux mondiaux ; tous nos marchés sont concernés. Dans les pays en voie de développement, les forêts vont créer des emplois et apporter de nombreux services aux habitants qui vivent à proximité ; une forêt respectée apporte oxygène, eau, bois, énergie, nourriture, revenus... C'est notre responsabilité en tant qu'acteur économique international de contribuer à garantir un avenir aux générations futures. »

S.H : « Cette année, nous avons commencé notre action avec un projet au Kenya, où la Maison est très présente, en lien avec notre partenaire local Trees For Kenya. Hennessy a financé la reforestation d'une partie de la forêt protégée du Mont Kenya (250 000 arbres de diverses essences). L'objectif est d'accompagner la restauration du Parc National du Mont Kenya, de créer des forêts-jardins qui permettent aux populations locales de protéger leurs cultures, de diversifier leurs sources de revenus et de sensibiliser les jeunes générations dans les écoles locales. En s'engageant sur 10 ans, la Maison va pouvoir investir dans différents projets dans les régions du monde où elle est présente. Cet engagement sur le temps long permettra à la Maison d'assurer la viabilité et la pérennité des projets pour un impact vraiment significatif. »

Comment se traduit concrètement cette responsabilité ?

L.B : « Poursuivant mon engagement autour de la régénération des forêts, j'ai découvert, à sa publication, l'étude de Thomas Crowther selon laquelle apporter 1 milliard d'hectares de forêt supplémentaire

à la planète sur une surface disponible de la taille des États-Unis pouvait permettre de diminuer de 25 % le taux de CO₂ dans l'atmosphère. Je me suis dit qu'il y avait quelque chose à faire et me suis rapproché de Reforest'Action pour créer le mouvement Imagine. »

S.H : « Quand j'ai rencontré Laurent Boillot nous avons tout de suite parlé de forêts. J'ai découvert ses connaissances et son envie d'agir. Il avait besoin d'un partenaire expert pour faire le lien avec les besoins sur le terrain et progresser dans sa compréhension du sujet. Je lui ai alors présenté le modèle de Reforest'Action qui connecte les financements aux porteurs de projets, en certifiant le sérieux et la qualité de ces projets. Depuis notre création en 2010, nous ne nous contentons pas de planter des arbres, nous travaillons de manière plus globale sur la régénération des forêts et la préservation de la biodiversité partout dans le monde. »

Pourquoi avoir créé un mouvement ?

L.B : « Apporter 1 milliard d'hectares de forêt supplémentaire à la planète nécessiterait un financement d'environ 3 000 milliards d'euros. Seule une coalition d'acteurs peut arriver à réunir un montant aussi conséquent. J'ai donc décidé de créer un format de rassemblement inédit, agile, qui ne soit ni une association ni une fondation, mais un mouvement réunissant des acteurs désireux d'agir. Nous mettons en commun les bénéfices des projets financés en nous basant sur les indicateurs du cahier des charges rigoureux de Reforest'Action. Cela permet d'observer et mesurer les avancées de manière globale. »

S.H : « Effectivement, que ce soit pour restaurer des forêts ou en créer de nouvelles, nous appliquons un cahier des charges qui priviliegié les forêts diversifiées en essences d'arbres, pour favoriser la biodiversité et être utile aux humains. Les forêts riches de plusieurs essences présentent le grand avantage d'être plus résistantes aux aléas naturels et aux phénomènes climatiques à venir. Elles fournissent en outre plus de services écosystémiques que les forêts peuplées d'une seule essence. D'autre part, au-delà de l'assistance technique et financière, nous assurons un suivi sur le long terme. C'est important. »

PROJETS EN COURS EN FRANCE :

- 580 m² de micro forêts créées au Pré Dinat
- Partenariat ONF pour la régénération de la forêt de La Braonne : 27 055 chênes plantés sur 25 ha pendant 5 ans

PROJETS EN COURS AU KENYA :

- Reforestation de 400 ha de la forêt protégée du Mont Kenya, soit 250 000 arbres (diverses essences)

OBJECTIFS D'ICI 2030

- Régénération de 50 000 ha de forêts restaurées ou régénérées
- Ces projets vont générer un impact positif sur les conditions de vie de plusieurs milliers de personnes parmi les populations locales.





Production & Climat

Notre ambition :

Réduire nos émissions carbone de 50 % d'ici à 2030^{*} (versus 2019) et compenser nos émissions résiduelles

Dès 2002, la Maison Hennessy a participé à la création de la méthode Bilan Carbone avec l'ADEME et depuis cette année-là les équipes travaillent à réduire son empreinte carbone.

L'ambition que la Maison s'est fixée versus 2019 est donc très challenging.

trois postes qui, avec la viticulture, représentent **96 % de nos émissions** : les transports, les énergies, les emballages. Souhaitant aller le plus loin possible dans la réduction de ces émissions qui impliquent nos partenaires, nous avons la volonté d'accompagner ceux-ci dans le **déploiement et l'évaluation de démarches durables**, dans une perspective d'amélioration continue. C'est le sens, par exemple, de notre soutien à la construction d'un cargo à voiles, de notre passage au 100 % biogaz dans nos distilleries ou de notre dispositif d'**éco-conception basé sur l'amélioration de l'Indice de Performance Environnementale**. Autant de « preuves » que nous allons bientôt apporter aux consommateurs via notre prochaine Plateforme de Transparence.

Hennessy intègre la **trajectoire 1,5°C** visée par la branche Moët Hennessy, elle représente d'ailleurs plus de la moitié du bilan carbone de celle-ci.

La trajectoire est en cours de validation Science Based Targets. Nous avons identifié

Résultats & Objectifs

RÉSULTATS

- La Maison est certifiée ISO 14001 depuis 1998
- Répartition des postes du bilan carbone en 2019. Viticulture : 34 %, Distillation : 16 %, Emballages : 25 %, Fret : 21 %
- Émissions globales en 2019 : 362 606 tonnes équivalent CO₂
- Transports : 95 % de transports à moindre impact carbone (90 % maritime plus 5 % de rail)
- Energies : -11 % kWh/CN (Caisses Normalisées) produites entre 2013 et 2020 à partir des données réelles
Depuis octobre 2020 : **100 % de biogaz dans nos 3 distilleries**
- **100 %** des nouveaux produits et packagings évalués par l'indice d'**éco-conception**

2022

Ensemble du chauffage, sites et siège, basculé en **biogaz** (- 90 % CO₂ vs gaz)

2023

100 % d'énergies renouvelables
6 % des produits vers les US en cargo à voile

2025

2 gammes de produits éco-conçus
O plastique vierge issu des énergies fossiles pour les POSM



La parole à...

MARC SORIN,
DIRECTEUR DES OPÉRATIONS



Tant au sein du groupe LVMH, qu'en France, l'engagement environnemental de Hennessy a toujours été pionnier.

ISO 14001. La Maison est également pionnière pour la réalisation de son premier Bilan Carbone en 2002. En 2015, notre flotte de véhicules devient la première flotte électrique privée de France. Pour ma Direction, le sujet de la réduction de notre empreinte carbone est donc central.

Énergie et transports

Pour continuer à faire voyager nos eaux-de-vie à travers le monde, tout en limitant nos émissions de CO₂, nous travaillons depuis de nombreuses années à une politique de transport durable ambitieuse. La réduction de la consommation énergétique de notre production est aussi un sujet phare de notre politique environnementale, qui fait l'objet d'une collaboration étroite avec nos partenaires.



ÉNERGIES

En 1998, nous avons été la première Maison de spiritueux à obtenir la certification ISO 14001. Depuis 2013, et alors que nous avons construit deux nouveaux sites, Pont-Neuf et Bas-Bagnolet, la consommation d'énergie n'a augmenté que de 2 %, rapportée aux ventes ISO 2013, grâce à un pilotage rigoureux de l'ensemble des équipes sur tous les sites.

Le biométhane :
- 90 % d'émissions de gaz à effet de serre vs le gaz naturel

En matière d'énergie, notre objectif de déploiement est centré en priorité sur nos trois distilleries de professions et sur nos 250 bouilleurs de cru reliés au gaz de ville, les 550 autres étant au propane. Depuis octobre 2020, les

distilleries fonctionnent entièrement au **biogaz**. Pour cela, nous avons fait le choix d'un partenariat avec Save, société implantée en Nouvelle Aquitaine, qui produit du biométhane à partir de déchets agricoles. Autre avantage : approvisionnement, production et utilisation sont réalisés localement dans une logique d'**économie circulaire** et de **création d'emplois** dans la région.

Pour aller plus loin sur la distillation, un travail de recherche et développement est en cours sur l'**injection d'hydrogène**.

Des actions de réduction d'énergies qui portent sur tous les champs

Énergie électrique : dès 1991, nous avons privilégié les moteurs à démarrage progressif pour

l'équipement du site de la Vignerie. Depuis 2017, un contrat d'électricité issue d'énergies renouvelables a été mis en place pour tous les sites. Pont Neuf utilise la géothermie pour le refroidissement de ses équipements.

Éclairage : le relamping LED est systématisé. Certains endroits bénéficient de puits solaires réfléchissants qui remplacent les luminaires.

Chauffage : pour chauffer les bâtiments, nous avons remplacé les chaudières à gaz par des chaudières à condensation.

Volet comportemental : depuis 2020, un critère d'intérêt des salariés concerne la consommation d'électricité.

Pour aller plus loin, nous visons une **certification ISO 50001**, Système de Management de l'Énergie d'ici 2022.

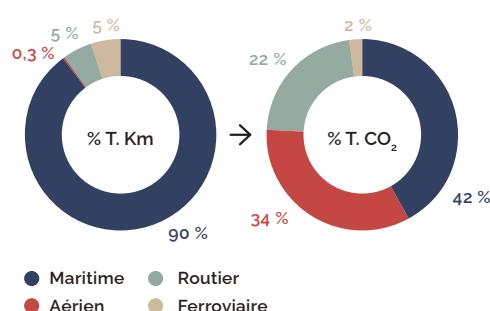
TRANSPORT DURABLE

Avec 99 % de nos ventes réalisées à l'international, dans 160 pays d'Europe, des États-Unis et d'Asie, les transports représentent l'un des principaux postes de notre empreinte carbone. Les choix qui guident notre politique dans ce domaine répondent à une finalité : identifier les alternatives les plus durables possibles. Cette orientation se traduit par trois objectifs : privilégier le bateau et le train, veiller à contenir le transport aérien, être en alerte sur les alternatives innovantes (cargo à voiles, nouvelles destinations ferroviaires, flotte de camions propre).

Un cargo à voiles « pour aller plus loin »

À la recherche de l'alternative maritime la moins impactante, la Maison a signé fin 2020 une lettre l'engageant à utiliser le service de transport maritime décarboné NEOLINE, dès qu'il sera opérationnel. Cette entreprise innovante s'appuie sur l'énergie propre et renouvelable du vent comme propulsion principale de ses voiliers cargos, ce qui réduit de 80 %

Bilan Hennessy 2020



Neoline

à 90 % les émissions de CO₂ par rapport à un navire conventionnel de même taille. Cela diminue aussi les risques de pollutions maritimes et de collision avec les mammifères, ainsi que les besoins en infrastructures portuaires. Pour sécuriser le projet aux côtés d'autres partenaires internationaux, la Maison s'est engagée de 2023 à 2025, pour un volume de 240 containers par an vers les États-Unis, soit 6 % de nos flux vers cette destination.



La parole à...

MATHIEU TESTUD,
DIRECTEUR SUPPLY CHAIN



Nous contenons aussi strictement l'aérien aux urgences, sous les 0,5 %

Le maritime représente 90 % de nos volumes transportés. Nous cherchons à aller plus loin en contribuant à la construction d'un cargo à voiles. Nous nous intéressons aussi au rail, 19 fois moins impactant que la route.

À l'échelle nationale, nous acheminons environ 40 % de nos produits par rail depuis Bordeaux vers les ports du Havre et de Marseille. À l'échelle internationale nous étudions, sous forme de pilote à ce stade, la mise en place d'une solution de transport ferroviaire vers la Chine qui suit la route de la soie. Nous contenons aussi strictement l'aérien aux urgences, sous les 0,5 %. ■

Pour les collaborateurs, le choix de l'électrique

Le transport de personnes occupe aussi une place à part entière dans notre stratégie environnementale. Notre flotte de véhicules électriques permet à nos collaborateurs de se déplacer entre les différents sites de production dans la région de Cognac à moindre impact. Nous accompagnons ce choix et le renforçons par des actions de sensibilisation à l'écoconduite. Dans cette même logique, le bateau qui assure le circuit de visite entre les deux rives de la Charente a changé de motorisation en 2013 pour devenir électro-solaire.



Véhicules électriques

INFOS CLÉS

- Priorité à rester en dessous des 0,5 % de fret aérien
- Partenariat constructeur Neoline pour le développement d'un cargo 100 % à voiles ; 80 à 90 % de CO₂ en moins vs le maritime classique
- Partenariat transporteur Veynat pour l'utilisation de ED95, bioéthanol issu de résidus de raisin pour le transport des Eaux-de-Vie
- En 2015 : 1^{ère} flotte privée de véhicules électriques en France. Aujourd'hui, 108 véhicules électriques, soit 75 % de la flotte

Éco-design des produits



Depuis 2011, sous l'impulsion du groupe LVMH, et afin d'encourager l'échange de bonnes pratiques et l'innovation, tous nos packagings sont évalués selon l'Indice de Performance Environnementale (IPE) validé par l'ADEME. En 2016, nous avons décidé d'aller plus loin en enrichissant cet indice et en systématisant la démarche.

PRODUITS, PACKAGINGS ET POSM

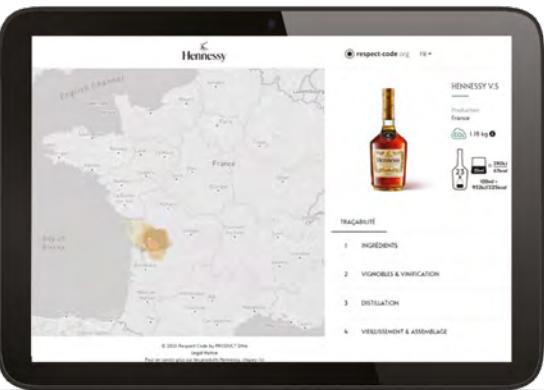
L'éco-conception est aujourd'hui intégrée à tout le processus de développement de nos nouveaux produits, packagings et POSM (point of sales materials).

En 2016, dans une perspective d'amélioration continue de cette démarche, la branche Vins et Spiritueux du groupe a enrichi l'IPE avec des **critères en lien avec l'analyse du cycle de vie des produits** (cf. encadré). **L'impact du verre de nos bouteilles** est l'une de nos principales préoccupations. Pour le réduire, nous recherchons, en partenariat avec les verriers, des solutions telles que le travail sur le **verre recyclé**, la **diminution du poids du verre** ou l'**utilisation d'énergies alternatives** pour les fours.

100 % des projets POSM électroniques et des articles de services sont aussi évalués. Nous avons ainsi baissé la consommation d'énergie des articles lumineux et améliorer la séparabilité des éléments pour permettre un meilleur recyclage. Notre objectif est de **supprimer progressivement les emballages plastiques des POSM**. Ce dispositif est accompagné par une agence d'écoconception qui a développé un module de formation pour les équipes chargées de la conception des emballages.

CRÉATION D'UN COMITÉ D'ÉCO-DESIGN

En 2020, afin d'aller plus loin, la Maison Hennessy a créé un comité Éco-design qui pilote et suit ces projets. Présidé par notre Président Laurent Boillot et associant de façon transversale toutes les Directions impliquées (Marketing, Développement, Environnement, Achats), ce comité va nous permettre d'accélérer les initiatives et montrer toute l'ambition stratégique de notre démarche éco-design.



QU'EST-CE QUE L'IPE ?

L'IPE est un outil d'évaluation continue de l'**impact carbone** des projets de produits et packagings, sur la base de **4 critères** : **poids, volume, séparabilité des éléments, nombre de couches**. Nous utilisons aussi un mécanisme de bonus/malus évolutif. En 2016, nous avons introduit des critères supplémentaires : **intégration de l'éco-design dans le brief marketing, non-utilisation de sacs plastiques, origine locale des matériaux et non-utilisation du fret aérien**.



Éco-design des bâtiments

Depuis 2017 et la construction de notre site du Pont-Neuf, toutes les rénovations et constructions que nous menons répondent aux critères du référentiel Haute Qualité Environnementale (HQE) pour les bâtiments.



100 % DE NOS CHANTIERS HQE

La certification HQE couvre toutes les dimensions du développement durable, de la gestion de l'énergie à la qualité de vie au travail, en passant par l'intégration paysagère, le chantier propre et bien sûr l'impact carbone. Particulièrement attachés à l'ensemble de ces critères, nous menons désormais nos chantiers avec la volonté non seulement de préserver, mais d'avoir une empreinte positive sur l'environnement.

Pour les équipes engagées depuis longtemps dans la protection de l'environnement, il est particulièrement stimulant de voir qu'aujourd'hui on peut aller encore plus loin, non plus seulement avec des démarches de compensation ou de diminution du carbone, mais de réelle amélioration de l'environnement et de la qualité de vie au travail.



La parole à...

**SOPHIE GOURBAT,
RESPONSABLE SÉCURITÉ
& ENVIRONNEMENT**

La production de Cognac Hennessy (classifiée en alcool de bouche) répond à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Ces installations sont soumises soit à déclaration, soit à autorisation.

Sur les 12 installations classées chez Hennessy, certaines sont à autorisation et ont un statut Seveso qui implique la mise en place de mesures de surveillance, de sécurité et de prévention drastiques ainsi que des exercices d'opération interne.



Notre contexte réglementaire atypique implique une démarche de prévention des risques exigeante.

PONT-NEUF : UN SITE ÉCO-RESPONSABLE PIONNIER

Inauguré en 2017, le site de conditionnement et de logistique du Pont-Neuf illustre l'ambition pionnière de Hennessy en matière de durabilité des bâtiments.

Conçu pour conditionner avec nos critères qualitatifs d'excellence et expédier 8 millions de caisses par an, ce site est exemplaire en matière d'éco-construction et de cadre de travail des collaborateurs. Il a obtenu la certification HQE « NF Haute Qualité Environnementale Bâtiments Tertiaires », avec le niveau maximum : « Exceptionnel » : une première pour un bâtiment industriel du Groupe LVMH.

Cette certification couvre quatre domaines : éco-construction, éco-gestion, confort, santé. Ces catégories sont déclinées selon différents niveaux de performance : depuis « De base » jusqu'à « Très performant ». Sur les 14 cibles évaluées en HQE, 10 atteignaient le niveau « Performant », 4 le niveau « Très performant » : l'intégration du bâtiment dans l'environnement, la gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets, c'est-à-dire des critères environnementaux.

Entre autres exemples d'actions remarquables sur ce site, citons l'intégration paysagère, le full LED, le

confort sonore et visuel apporté par la lumière naturelle, le confort olfactif d'une peinture à base d'algue qui ne rejette aucun composé organique volatil (COV) et l'utilisation de la géothermie comme source d'énergie renouvelable.

Les collaborateurs sont fiers de travailler sur ce site d'excellence opérationnelle et environnementale, dans des conditions de travail optimales tant sur le plan de la santé, que de la sécurité et du confort.

Ce site exemplaire a initié un modèle de construction devenu aujourd'hui la norme pour tous les projets en cours.

INFOS CLÉS SUR LE SITE DE PONT-NEUF

- 40 %

d'économie d'énergie liée à la certification HQE

26 000 m²
sur 30 ha de foncier

230 points
de comptages d'énergie
et d'eau

Site HQE
certifié niveau
EXCEPTIONNEL

240 000 m²
de jachère
mellifère





Société & Engagements

Notre ambition :

Faire de Hennessy un laboratoire d'innovations sociales

L'engagement de notre Maison auprès des populations les plus diverses tire ses origines de notre histoire.

à la vie des multiples communautés locales avec lesquelles ils échangent. Une histoire aussi de culture d'une Maison qui **place l'humanité au cœur de ses responsabilités** et cultive l'avenir en unissant les talents.

C'est cette responsabilité que nous **engageons** auprès de nos collaborateurs, de nos partenaires et de nos consommateurs, mais aussi des communautés avec lesquelles **nous sommes en connexion**, partout dans le monde. À Cognac, la Maison soutient de nombreuses associations locales, comme l'Arche, qui accompagne l'insertion dans l'emploi de personnes en situation de handicap. Auprès des consommateurs aussi, nous avons à cœur de promouvoir une dégustation en conscience, **riche de sens**.

Résultats

DIVERSITÉ & INCLUSION

- Actions et partenariats pour favoriser l'insertion de personnes en situation de handicap :
 - **35 ans d'engagement** auprès de l'association L'Arche qui emploie des personnes en situation de handicap
 - **6 % de personnes employées en situation de handicap** chez Hennessy

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES

- Programmes d'urgence #Solidaritécovid19 Cognac pendant les deux confinements : 5 associations bénéficiaires
- **Autres solidarités** : 16 structures bénéficiaires, dont 10 associations qui incitent à la pratique sportive
- **Unfinished Business** : 1 600 petits commerces aidés depuis juin 2020 issus des minorités sélectionnées par the *Asian American Business Development Center, Hispanic Federation and One Hundred Black Men*.

Diversité et inclusion

L'assemblage des talents issus d'horizons aussi divers que variés est ancré dans la Raison d'être de la Maison. Et nous sommes convaincus que cet assemblage est une richesse pour l'entreprise. C'est cette culture de la diversité qui nous pousse à soutenir divers programmes d'inclusion depuis de nombreuses années.

INCLUSION DE PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI

Notre programme d'inclusion régional est une démarche pionnière. En effet, Hennessy est depuis le 9 juillet 2020, la première entreprise privée du territoire à être agréée Entreprise d'Insertion.

Cet agrément nous permet de proposer à des personnes en difficulté une activité productive pour construire avec elles un parcours d'insertion socioprofessionnel durable. Nous accueillons actuellement une personne sur notre vignoble. Ce programme a aussi pour vocation de former et de pouvoir proposer cette main d'œuvre formée à tous nos partenaires viticoles.

Parallèlement, nous maintenons notre engagement auprès des acteurs locaux de l'insertion professionnelle comme « 100 chances 100 emplois », association en faveur de l'emploi des jeunes de moins de 25 ans, ou encore au sein de l'Association Nos Quartiers ont des Talents.



La parole à...

SYLVIE ATIENZA, DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES

Arrivée en tant que DRH début 2021, je salue les initiatives de la Maison autour de l'insertion, en particulier concernant le Handicap. Je compte m'inscrire dans ce sillage, avec une vraie volonté d'accélérer nos initiatives sur les sujets de diversité et

d'inclusion. Notre politique dans ce domaine affirme non seulement notre responsabilité d'acteur économique majeur sur notre bassin d'emploi, mais notre volonté de faire vivre nos valeurs au quotidien et au long cours, comme nous l'avons inscrit dans notre Raison d'être, en assemblant les talents dans notre aventure collective. ■



Assembler les talents dans notre aventure collective

INSERTION DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Historique, notre engagement en faveur du handicap se concrétise aujourd'hui par la signature de 4 accords d'entreprise consécutifs.

Depuis 2010, nous respectons notre obligation d'emploi de 6 %, et consacrons un chiffre d'affaires moyen de près de 800 000€ par an pour le secteur protégé. Chaque année, nous reconduisons l'opération « DuoDay ». En 2020, 17 collaborateurs ont accueilli sur leur poste des personnes en situation de handicap et en recherche d'emploi ; 9 d'entre elles sont désormais intégrées à notre CVthèque. Nous avons également mis en place des ambassadeurs du handicap, collaborateurs en situation de handicap, qui ont un rôle de relais entre la Direction et leurs collègues dans la même situation.

En 2020, nous avons signé un contrat de prestation avec l'Entreprise Adaptée AKTISEA, cabinet de recrutement spécialisé. 3 personnes en situation de handicap ont été recrutées en 2020 grâce à ce dispositif.

Consommation responsable

Le soin que nous apportons à l'élaboration de nos eaux-de-vie en font des produits nobles, d'exception, qui véhiculent partout dans le monde, une culture de l'excellence et une certaine élégance à la française. Il est également de notre responsabilité d'établir un cadre clair de bonnes pratiques pour les dégustations en interne et de sensibiliser nos clients à l'importance d'une consommation modérée et éclairée.



2 questions à...

CÉCILE FRANÇOIS, DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION CORPORATE



Nous avons inscrit cette dégustation riche de sens aux principes de notre raison d'être

Que signifie une « consommation responsable » pour la Maison Hennessy ?

Déguster nos cognacs c'est déguster le fruit du travail des hommes et des femmes qui, de générations en générations, nous ont précédés pour planter, vendanger, distiller. Cette dégustation s'inscrit aussi dans l'histoire d'une terre qui, saisons après saisons, nourrit et régénère notre écosystème. C'est avec la pleine conscience de cette longue élaboration que nos produits doivent être dégustés et partagés. C'est pourquoi, cette année, nous avons inscrit cette dégustation riche de sens aux principes de notre Raison d'être : une dégustation qui met tout à la fois tous nos sens en alerte et donne tout son sens à notre recherche inlassable d'excellence. ■

Sans oublier que nos cognacs sont aussi des spiritueux qui peuvent avoir un impact sur la santé et la société. À ce titre, notre responsabilité est d'accompagner les consommateurs dans cette dégustation.

Comment se traduit cette vision de la consommation responsable ?

Le Code d'Autodiscipline Moët Hennessy est un outil précieux sur lequel nous nous appuyons pour aider les managers à communiquer sur la consommation responsable chez Hennessy. La plateforme de Transparence va bientôt être un autre support essentiel pour informer les consommateurs sur la noblesse de nos produits et le soin qu'il faut prendre pour les déguster. D'autres actions de sensibilisation vont suivre. Au-delà de l'information et de la prévention, il s'agit aussi de valoriser auprès des consommateurs toute la richesse de notre univers. Les gammes de notre collection, nos éditions limitées, la variété infinie de nos cocktails : autant de goûts que de manières de déguster. ■

LE CODE D'AUTO-DISCIPLINE DE MOËT HENNESSY

Que ce soit pour nos manifestations internes ou pour des événements organisés par nos clients, les collaborateurs de la Maison se chargent de faire appliquer notre cahier des charges de mesures responsables en voici quelques-unes :

- Avant l'événement un sms de prévention est envoyé aux participants
- Pendant l'événement des éthylotests sont disponibles à l'accueil
- Distribution de stickers « Consommation responsable »
- Respect strict des doses
- Mise à disposition d'une offre de cocktails sans alcool
- Arrêt de la dégustation une demi-heure avant la fermeture
- Proposition de raccompagnement à un arrêt de bus.

Ces mesures sont détaillées dans le Code d'Autodiscipline de Moët Hennessy, qui vise à ne pas encourager une consommation excessive ou inadéquate.

Soutien aux communautés

La Maison s'est toujours inscrite dans le tissu associatif local d'aide aux minorités et aux plus démunis, avec lequel elle mène des actions de solidarité au long cours. En 2020, dans un contexte de crise sanitaire mondiale, nous sommes allés plus loin et avons pris de nouveaux engagements. Cette année, en Charente, les collaborateurs se sont montrés encore plus impliqués et plus généreux. Aux États-Unis, la création du programme américain Unfinished Business a permis d'aider les minorités à traverser la crise.



INFO CLÉ

1 600

petits commerces aidés depuis juin 2020 issus des minorités sélectionnées par the Asian American Business Development Center, Hispanic Federation and One Hundred Black Men.

DANS LA RÉGION, LES PROGRAMMES D'URGENCE #SOLIDARITÉCOVID19 COGNAC

Conformément à l'accord du 2 avril 2020 relatif à l'aménagement des congés payés dans le cadre de la déclaration d'urgence sanitaire, chaque salarié a offert un jour de congé pendant le premier confinement au profit de collaborateurs aidants de proches fragiles.

Lors de cette opération « Jours solidaires », pour chaque jour offert, la Maison a versé le montant équivalent aux associations charentaises œuvrant auprès des plus démunis. Lors du deuxième confinement, le montant prévu pour l'organisation des événements de fin d'année (Hennessy en Fête, Arbre de Noël), a été reversé à des associations locales d'aide aux plus démunis ou a financé des actions de soutien aux commerçants locaux. En décembre, les collaborateurs ont pu à nouveau faire don d'un jour de congé, monétisé et abondé par Hennessy, pour générer de nouveaux fonds.

AUX ÉTATS-UNIS, LE PROGRAMME UNFINISHED BUSINESS

Particulièrement présente aux États-Unis, la Maison a créé le programme en soutien aux communautés qui subissent le plus durement les conséquences de la crise de la COVID-19.

Pour mener à bien cette initiative, Hennessy s'est rapproché de trois associations déjà impliquées : Asian American Business Development Center, l'Hispanic Federation et One Hundred Black Men. Essentielle pour ces petits propriétaires, cette aide permet aussi d'assurer l'unité et la solidarité des communautés dont ils sont membres. Après la deuxième vague de subventions lancée en novembre 2020, le programme est appelé à être reconduit.



Aux États-Unis, les PME tenues par des minorités sont confrontées à de graves inégalités dans la distribution du fonds de soutien Covid



3 questions à...

SETH KAUFMAN,
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL
MOËT HENNESSY, AMÉRIQUE DU NORD

Comment cette initiative a-t-elle été mise en œuvre ?

Nous avons lancé deux vagues de candidatures. Les candidats remplissent un questionnaire sur leurs objectifs commerciaux à long et court terme. Ils doivent être Américains, âgés de 21 ans minimum et s'identifier comme afro-américains, hispaniques et/ou asiatiques. Leurs entreprises doivent avoir été créées avant mars 2018, avoir un effectif inférieur à 50 employés et un chiffre d'affaires annuel inférieur à 3 \$M.

Les associations partenaires nous aident, grâce à leur expérience, à identifier les entreprises qui en ont le plus besoin et à fixer des montants de subvention pertinents. En plus de notre financement, les fonds ont été alimentés par d'autres programmes : la vente aux enchères chez Sotheby's d'une bouteille Hennessy X.O

conçue par Frank Gehry, le Hennessy « Make Your Move » (tournoi d'échecs de célébrités avec le grand maître d'échecs Maurice Ashley et RZA & GZA membres du groupe hip-hop Wu-Tang Clan) avec appel aux dons sur lesquels Hennessy a abondé ; le Wu-Tang Clan a aussi fait un don et des partenaires historiques comme le rappeur Nas ou le boxeur Canelo Alvarez ont aussi contribué.

Quels sont les résultats ?

Nous sommes fiers d'avoir apporté un soutien financier à plus de 1 600 petites entreprises à travers le pays et d'avoir partagé des ressources avec des milliers d'autres grâce à nos partenaires. N'hésitez pas à aller lire quelques-unes de ces histoires inspirantes sur www.unfinishedbusiness.us. ■



Indicateurs clés 2020

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Part des sites industriels certifiés ISO 14001

100 %

Consommations d'énergie totales

36 384,3 MWh

Emissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie

- scope 1&2 (tonnes équivalent CO₂) -

3 258 Tonnes CO₂

Emissions de gaz à effet de serre générées par le transport aval

- scope 3 (tonnes équivalent CO₂) -

23 582,2 Tonnes CO₂

Consommation totale d'eau pour les besoins « process »

105 285 m³

Total de déchets produits

3 691,50 Tonnes

Total de déchets dangereux produits

192,76 Tonnes

Taux de valorisation des déchets

96,62 %

INFORMATIONS SOCIÉTALES

Part des approvisionnements en raisins issus des vignobles en propres ou achetés, produits sous certification de viticulture durable

Raisin en propre :

2 867 Tonnes

Part des raisins produits sous certification de viticulture durable (en propre)

100 %

INFORMATIONS QUALITATIVES

• POLITIQUE DE VITICULTURE :

180 ha

pilotes certifiés HVE et Certification Environnementale Cognac (CEC) en 2018

100 %

pulvériseurs confinés depuis 2016

685 m

de haies arbustives dans les vignobles

30 moutons

en éco-pâturage sur 7 ha

Des jachères fleuries et mellifères sur les parcelles en attente de replantation : entre

10 et 15 ha

chaque année

12 %

du vignoble en jachère utile

50 %

du vignoble enherbé

1 600 partenaires

viticulteurs sur 33 000 ha

Un vignoble Hennessy en propre (SODEPA) :

180 ha certifiés

• SUIVI DE LA NOTE IPE

100 %

de nos packagings évalués selon l'Indice de Performance Environnementale

Depuis 2016 intégration de nouveaux critères : intégration de l'éco-design dans le brief marketing, non-utilisation de sacs plastiques, origine locale des matériaux et non-utilisation du fret aérien.

• POLITIQUE RELATIVE AU TRANSPORT AVAL :

Transports :

94,5 %
de transports « propres »
(maritime plus rail)

• 5 %

routier et 0,3 % d'aérien / 22g. de CO₂ émis par T/Km de Cognac transporté

• 5 %

ferroviaire

• 90 %

maritime

2021 :

108

véhicules électriques,
soit 75 %
de la flotte

• POLITIQUE DE REGENERATION DES FORETS

+ de 25 %

de la surface utile en infrastructures agro-écologiques : haies, jachères fleuries, arbres...

5 hectares

de forêts régénérées en partenariat avec l'ONF dans la forêt de la Braonne

580 m²

de forêts restaurés grâce à la micro-forêt au Pré-Dinan

Reforestation de 400 ha de la forêt protégée du Mont Kenya, soit

250 000 arbres

(diverses essences)

• PROGRAMME UNIFISHESS BUSINESS

1 600

petits commerces aidés depuis juin 2020 issus des minorités sélectionnées par the Asian American Business Development Center, Hispanic Federation and One Hundred Black Men

6 millions

de dollars de budget total



L'avis d'assurance de EY & Associés

Le cabinet d'audit EY a effectué une revue indépendante des processus de reporting d'une sélection d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs clés RSE de Hennessy pour 2020. Les précisions méthodologiques (périmètre, collecte et consolidation des données, choix des indicateurs, limites méthodologiques, suivi et vérification des indicateurs) sont disponibles sur <https://fr.hennessy.com/fr-fr> dans la section « nos engagements », ainsi que le rapport d'assurance modérée publié par EY.



<https://www.hennessy.com/>

Imprimé sur du papier certifié FCS - 100 % recyclé - Crédit photos : Alain Benoît, Christophe Mariot, Emmanuel Brunet,
Richard Schroeder, Clothilde Le Guay, Gabriel de la Chapelle, Jean-Philippe Cailliez, Cyrille George Jerusalmi, Laurent Freyss, Mauric,
Filmography, Kevin Lucbert (Illustration MBS4)
Conception et réalisation : Sidièle - Juillet 2021